

Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires

Direction de l'Attractivité et de l'Emploi

Direction de la Propreté et de l'Eau

2024 DDCT1 173 DAE DPE - Pour une transition socio-écologique et économique durable - Subventions (41 300 euros) à 9 associations pour le financement de 9 projets.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Paris s'est dotée d'un Pacte parisien pour les quartiers populaires, qui traduit l'ambition de la Ville de « faire plus, faire mieux et faire ensemble » et d'apporter des réponses concrètes dans chacun des 35 quartiers populaires qui ont été identifiés comme nécessitant une intervention renforcée des pouvoirs publics. La carte parisienne de ces quartiers populaires, définie à partir de 12 indicateurs de vulnérabilité, a été adoptée en séance du Conseil de Paris de juillet 2024.

Le contrat de ville, adopté en séance du Conseil de Paris de juillet 2024, constitue le volet partenarial de cette politique volontariste. À travers ce contrat, la Ville de Paris, l'État, les organismes de sécurité sociale (CAF, CNAV, CPAM), la Banque des territoires, les bailleurs sociaux, l'Académie de Paris, l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France, la Préfecture de Police, le Parquet de Paris, France Travail, la Mission locale de Paris, l'EPEC et La Poste s'engagent à mettre en œuvre et à soutenir des actions concourant à l'amélioration des conditions de vie des habitantes et des habitants des quartiers politique de la ville, dont la liste de ces derniers est fixée par le décret ministériel n° 2023-1314 du 28 décembre 2023.

Dans ce cadre, la Ville et ses partenaires soutiennent massivement les associations de quartier, formant un réseau d'acteurs solide et essentiel qui agit au quotidien auprès des Parisiennes et Parisiens les plus fragiles, et qui fait vivre concrètement le lien social et les solidarités de proximité.

La priorité donnée à la transition sociale et écologique du Pacte parisien permet de soutenir deux types de projets :

- des projets répondant aux enjeux de transition écologique en lien avec l'alimentation durable, la nature et le maintien de la biodiversité dans les quartiers populaires, la gestion des déchets et la promotion des mobilités douces ,
- des projets à impact social portés par des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) mais également des projets soutenant la création d'activités et d'emplois, la diversification des voies d'insertion ou le soutien à des dynamiques d'acteurs économiques sur les quartiers populaires.

En effet, les habitants des quartiers populaires sont ceux qui subissent le plus durement les impacts négatifs du changement climatique. En outre, ils sont plus exposés à la précarité et

aux difficultés d'insertion professionnelle. Les projets relevant de l'ESS impactant les quartiers populaires et proposant des solutions d'insertion à ses habitants ont besoin d'un soutien financier plus important et parfois sur un temps long ; les subventions octroyées dans ce cadre leur permettront de consolider leur modèle économique et de le structurer.

Ainsi, les projets qui vous sont soumis dans cette délibération portent sur les sujets suivants :

- la biodiversité, la lutte contre les îlots de chaleur urbains, la sensibilisation à l'environnement,
- l'alimentation durable: santé nutritionnelle, atelier sensibilisation, à la pratique hors les murs etc.,
- la gestion de déchets, recyclage et valorisation : ressourceries éphémères, sensibilisation au tri, anti-gaspillage etc.,
- la mobilité active: ateliers de réparation et d'apprentissage du vélo auprès des publics des quartiers populaires,
- la lutte contre la précarité énergétique : sensibilisation à la réduction de la consommation d'énergie etc.,
- le soutien à l'ESS, à l'économie circulaire,
- le soutien aux démarches de type RSE proposant des modalités de recrutement différentes, des démarches d'aller-vers, ou promouvant l'implication des entreprises sur les enjeux d'emploi dans les quartiers populaires parisiens,
- le soutien aux démarches visant à la relocalisation ou au maintien d'activités économiques dans ces quartiers.

Après un examen attentif de leur demande, les services de la DDCT, de la DAE et de la DPE, soumettent à votre assemblée l'attribution de subventions à 9 associations pour le financement de 9 projets, pour un montant global de 41 300 euros.

Pour le 10^e arrondissement :

Association	Projet	Subvention proposée
<p>La maison du canal</p>	<p>Un accès à l'alimentation saine, durable et solidaire pour tous - projet global autour de l'accès à une alimentation saine et durable avec une diversité d'actions menées en partenariat avec des acteurs locaux et qui permettent d'agir pour lever différents freins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paniers solidaires. - Frigo solidaire. - Ateliers au sein du Jardin partagé Louis Blanc pour faire du pain et des soupes. - Un café/thé solidaire par semaine. - Des évènements type tri-troc avec un repas solidaire 1 fois par mois, pour valoriser les échanges entre voisins et les recettes multi-culturelles. - Une "bibliothèque d'objets" partagés : des ustensiles de cuisine et petits électroménagers à emprunter. - Ateliers d'auto-réparation (type repair café) deux fois par mois. 	<p>3 000 €</p>

	- Ateliers parents- enfants avec une nutritionniste chaque mois.	
TOTAL		3 000 €

Pour le 14^e arrondissement :

Association	Projet	Subvention proposée
Ô cœur de la rue	<p>Réalisation de maraudes sociales auprès des publics isolés - Ô cœur de la rue, implantée dans le tiers-lieu le village Reuil depuis plusieurs années, organise des actions solidaires auprès des publics isolés du 14^e arrondissement : maraudes, cuisine des plats fait maison, revalorisation des invendus, collecte des produits en magasin.</p> <p>Le projet consiste à préfigurer l'installation de l'association dans un local du quartier de la Porte de Vanves en y déployant dès 2024 des actions pour installer une dynamique spécifique au quartier : mobiliser les acteurs locaux et notamment les jeunes du quartier de la Porte de Vanves, animer et coordonner un nouveau réseau d'acteurs local et déployer les premières maraudes dans le quartier.</p>	5 000 €
TOTAL		5 000 €

Pour le 19^e arrondissement :

Association	Projet	Subvention proposée
DS Urba	<p>Balades à Paris et ailleurs, avec des ballades poétiques. Cette action vise à organiser de ballades urbaines et de visites d'équipements culturels pour les personnes de plus de 50 ans. Cela permet une redécouverte des quartiers habités et des structures "atypiques" et participe à la valorisation de la marche à pieds.</p>	2 500€
Débrouille et cie	<p>Danub' récup Sensibiliser les habitants à la réduction des déchets en les valorisant comme ressources de créativité et de savoir-faire. Diffuser des pratiques d'artisanat et de récupération.</p>	4 000 € DPE
Little métropole	<p>Les rencontres des commerçants de la Porte Brunet. Ce projet vise à poursuivre la dynamique d'accompagnement des entrepreneurs du secteur en proposant des temps de rencontres périodiques dans une structure du quartier. Pour répondre aux besoins des commerçants, l'association mobilisera des intervenants extérieurs, ira à la rencontre des nouveaux acteurs économiques implantés sur le quartier et animera les échanges. Ces rencontres permettront de concourir au renforcement de la</p>	2 800€

	vitalité commerciale.	2 800 €	
TOTAL	9 300 € (dont 5 300€ SPV)		

Projet multi-sites :

Association	Projet	Subvention proposée
Banlieue Climat	<p>Sensibilisation et mobilisation des quartiers populaires sur de la question de la crise climatique Banlieues Climat mobilise et forme les habitants des quartiers populaires aux questions écologiques et environnementales. En s'appuyant sur les collectifs locaux (associations, centre social, collectif jeunesse) et sur les leviers d'action que présente le territoire parisien (à travers son plan Climat par exemple), l'association permet aux habitants qu'ils accompagnent de mener concrètement des projets pour s'adapter au changement climatique.</p>	5 000 €
REPAR	<p>Les ateliers coordonnés par le réseau Repar sont organisés en pied d'immeuble des habitats collectifs dans les quartiers populaires du 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 17, 18e, 19^e, et 20^e.</p> <p>Ces actions d'aller-vers permettent de sensibiliser et d'agir concrètement en faveur du développement du vélo. Les différents ateliers ont pour objectif de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - désencombrer les locaux existants pour améliorer le confort des usagers et dans une optique de réaménagement - éviter les déchets en favorisant le réemploi - donner accès aux locataires à un vélo en état de circuler - apprendre l'entretien de son vélo et créer du lien entre habitants 	10 000 €
Paris Initiatives Entreprises	<p>Ambition Création Quartiers. Ce projet vise à faire progresser le taux d'activité dans les quartiers prioritaires du territoire, à apporter davantage de dynamisme et à agir directement sur un taux de chômage qui reste en moyenne plus élevé. La création d'entreprises peut être un outil de développement de l'emploi. Le projet doit aussi permettre de développer la posture et les compétences entrepreneuriales qui manquent éventuellement aux entrepreneurs dans les quartiers prioritaires, et d'accompagner le plus en amont possible l'envie entrepreneuriale. La mise en œuvre du projet s'appuie sur un réseau de marraines et de parrains bénévoles (anciens cadres, dirigeants</p>	3 000 € DAE

	d'entreprises, etc) pour assurer le sourcing et l'accompagnement.	
La Bricollette	Actions de sensibilisation à l'écologie et au réemploi solidaire La Bricollette déploie une ressourcerie ambulante dans les quartiers du 18 ^e et récemment cette action est soutenue au bénéfice des habitants de Danube Solidarité et Flandres (19 ^e).	6 000€ DPE
TOTAL	24 000 € (dont 15 000€ SPV)	

Je vous prie de bien vouloir en délibérer,

La Maire de Paris